

# LE BANC DES OISEAUX

Une **Z**one de **P**rotection **R**enforcée  
au cœur de l'estuaire de l'Orne



Une **ZPR**, c'est quoi ?  
Quelle réglementation  
pour les usagers ?



# LA ZPR, UNE NATURE UNIQUE, UN ÉCOSYSTÈME FRAGILE

## ENSEMBLE PROTÉGEONS-LE !

Alors chérie, ici ou Bora-bora, c'est pareil... Non ?!



**PAS DE CIRCULATION PIÉTONNE À MARÉE HAUTE OU BASSE. \***  
Aussi charmant soit-il, ce petit bout de terre est interdit pour toutes les balades à pied, romantiques ou pas !

Y'a personne ici...



Géniale cette balade insolite !

Oustréham

**PAS DE CIRCULATION POUR TOUTS LES VÉHICULES MOTORISÉS OU NON. \***  
La circulation des engins à moteur est interdite sur toutes les plages de France. Ici, même à vélo, il ne faut pas circuler afin de préserver ce milieu et ses habitants.

Canal de à Caen la MER

Méдор... arrête de tirer et courir après les oiseaux... Tu me fatigues !



**PAS DE CIRCULATION ET/OU D'INTRODUCTION D'ANIMAUX DOMESTIQUES. \***  
Même tenus en laisse, il est interdit aux animaux domestiques (et à leurs maîtres) de déambuler dans la zone pour le bien-être des espèces protégées.

ZPR du banc des oiseaux

Port transmanche

Parking de la Redoute

Base nautique de Francoville

Réserve ornithologique du Gros Blanc

Merville-Francoville plage

Pointe du siège

Sallenelles

Maison de la nature et de l'estuaire

**PAS DE NAVIGATION, NI D'ACCOSTAGE (SAUF CAS DE FORCE MAJEUR). \***  
Sur l'eau, vous verrez des bouées qui délimitent l'espace dans lequel il est interdit de naviguer. De même, l'accostage y est interdit pour respecter la quiétude des oiseaux.



On est bien là, on est tranquille...

A TABLE !!!

Waouh la vue de dingue !!! Mes potes vont adorer.

**PAS DE SURVOL. \***  
Le survol effraie les oiseaux et crée leur envol. Pour que ce lieu reste une zone de repos pour les oiseaux, le survol d'engins est interdit.



VRRRRR

Ça va être génial dans mon terrarium !!!!

**PAS D'INTRODUCTION OU DE PRÉLÈVEMENT D'ANIMAUX OU DE VÉGÉTAUX. \***  
Pour avoir des belles plantes et/ou de nouveaux compagnons, adressez-vous à des professionnels ou associations.



### UNE ZPR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sur une portion de son territoire très sensible, l'estuaire de l'Orne bénéficie de mesures de protections environnementales. Ainsi, la Zone de Protection Renforcée du « Banc des oiseaux » est un espace dédié aux oiseaux. Depuis 2015, l'accès sur la ZPR est interdit en mer et sur terre, quelle que soit l'activité, par arrêté préfectoral.

\* Les infractions sont passibles d'amende allant de 135€ pour non-respect de l'arrêté préfectoral et jusqu'à 750€ pour dérangement institutionnel d'espèces protégées.

### ET POURQUOI ICI ?

Cette avancée sableuse accueille pratiquement la moitié des oiseaux fréquentant l'estuaire de l'Orne. Ce site constitue une aire de repos, de reproduction et de nourrissage pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs ou sédentaires. Cet espace de quiétude assure ainsi la survie d'espèces et d'habitats particulièrement fragiles.



## Réussites depuis 2015 :

-  Zone de Protection Renforcée (ZPR) : 12 hectares protégés, représentant 1% de la surface de l'estuaire.
-  Consensus local issu d'un travail collaboratif entre les services de l'État et établissements publics, des collectivités locales, des associations d'usagers, de loisirs et naturalistes.
-  En 8 ans, les effectifs d'oiseaux ont été multipliés par 2.5 sur le Banc des oiseaux

La ZPR du Banc des oiseaux dans un TOP10 !

Le Banc des oiseaux est le 9<sup>ème</sup> site de France d'hivernage pour l'Huîtrier pie. En France, les sites stagnent... Ici, il évolue !



## Comment aider ?

-  En respectant ce lieu afin de favoriser sa quiétude.
-  En restant dans la zone autorisée pour observer la richesse biologique de cet endroit.
-  En parlant autour de vous de la ZPR, bel exemple de réussite collective en faveur de la biodiversité

## Le saviez-vous ?

Les rives de l'estuaire de l'Orne sont en perpétuel mouvement ! La délimitation de la ZPR est donc amenée à être adaptée en fonction de l'évolution de cette fragile flèche de sable.



L'estuaire de l'Orne est un site d'intérêt européen pour les oiseaux, intégré au réseau Natura 2000. Pour rester un lieu d'exception, la conciliation des usages avec la préservation de cet espace maritime très sollicité est primordiale.

Retrouvez en vidéo les règles de navigation autour de la ZPR

Plus de renseignements sur le site Natura 2000 de l'estuaire de l'Orne : [littoral-normand.n2000.fr](http://littoral-normand.n2000.fr)

